

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mars à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle culturelle et festive de St Julien le Petit, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BIDAUD

Date de convocation du Conseil Communautaire : 20 mars 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
34	22	6	6	0	1

Membres présents : ANOMAN Matthieu, BIDAUD Jean-Michel, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, GORGE Christine, DELEFOSSE Laurent, DUGAY Marie, DUMONT SAINT PRIEST Hubert , ECHASSERIEAU Vincent, GASCHET Gérald, GAGNAIRE Gilles, , LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel.

Membres ayant donné pouvoir : BAUDEMONT Dominique à MARQUES Evelyne - BESNIER Michelle à LENOBLE Monique - BOUR Coline à SIMON Philippe – LOURADOUR Patricia à PLAZANET Mélanie – MALET Patrick à MUZETTE Thierry – SUDRON Frédéric à CHABANAT Christine

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : COLIN Juliana, COUPET Georges, GASCHET Gérald, GORA Richard, LEVET Elise, SIMON Isabel

Secrétaire de séance : LEBLANC Christian

### FINANCES

#### Délibération n° C25-2025 : Compte administratif 2024 – budget principal

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-31 et L.1612-12 ;

Vu le CGCT et notamment son article L2121-14 relatif à la présidence de la séance ;

M. Jean-Michel BIDAUD est désigné comme Président pour présider la séance.

Le Président de séance présente, aux membres du Conseil Communautaire, le Compte Administratif 2024 du Budget principal de la Communauté de communes dressé par Jean-Pierre BOSDEVIGIE, Président après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

M. le Président informe le Conseil que lors de l'adoption du budget primitif 2024, le déficit d'investissement reporté constaté au compte administratif 2023 et ayant fait l'objet d'une affectation de résultat par délibération n°20-2024 d'un montant de -19.853,85 € n'a pas été repris.

Il informe donc l'assemblée de la non correspondance du compte administratif 2024 avec le compte de gestion 2024 et propose de reprendre le déficit d'investissement de 2023 dans le cadre de l'affectation de 2024 pour 2025.

Il s'agit de :

- Lui donner acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 844 769,23	G	4 188 573,43
	Section d'investissement	B	361 392,82	H	715 150,6€
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	765 100,25 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	19 853,85 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A+B+C+D	4 226 015,90	= G+H+I+J	5 668 824,4€
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,0€
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,0€
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,0€
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 844 769,23	= G+I+K	4 953 673,72
	Section d'investissement	= B+D+F	381 246,67	= H+J+L	715 150,6€
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 226 015,90	= G+H+I+J+K+L	5 668 824,4€

les élus communautaires décident, après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 28 voix pour :

- D'APPROUVER le Compte Administratif 2024 pour le budget principal comme présenté

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 28 mars 2025  
Le Président,  
Jean-Michel BIDAUD

Acte rendu exécutoire le : 08 AVR. 2025  
Publié le : 08 AVR. 2025

Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière  
5, rue de la Liberté  
87120 EYMOUTIERS